



## Arnaque site xxxxxx

Par **Michel Lepage**, le **13/08/2017** à **17:14**

Bonjour

Un membre peut-il me dire comment se désabonner de ce site qui retire 45 € chaque mois sur mon compte ? Cet abonnement a été obtenu par surprise car je pensais avoir souscrit à une proposition commerciale pour l'achat d'un téléphone que je n'ai d'ailleurs jamais reçu. Cette proposition avait été faite sur le site xxxxxx (le 28 mai JE CROIS) , ce qui a endormi ma méfiance ! Je ne me suis pas aperçu que j'avais été redirigé ! Merci de m'aider si vous le pouvez

Par **miyako**, le **15/08/2017** à **10:57**

Bonjour,

Faites immédiatement bloquer tous les prélèvements et demandez à votre banque de revenir sur les précédents prélèvements , je crois que cela est possible (2 mois maxi). Vous n'avez pas été livré, c'est un motif tout à fait légitime. En plus exigez le remboursement de tous les prélèvements que la banque ne pourrait pas récupérer. (lettre recommandée AR de mise en demeure auprès de l'opérateur)

En cas de refus, il vous faudra saisir le médiateur des télécommunications .

Surtout montez un dossier avec des dates précises; de toutes façons , il y a certainement une trace quelque part.

Amicalement vôtre  
suji KENZO

Par **janus2fr**, le **15/08/2017** à **15:04**

Bonjour,

Je ne vois pas bien en quoi le médiateur des télécommunications est compétent face à un abonnement pour des produits capillaires...

Par **Michel Lepage**, le **15/08/2017** à **15:25**

Merci miyako

je vois mon banquier demain à 15 heures. Vous avez raison, je vais agir dans ce sens. Pour

les dates, ce sera un peu plus difficile mais cela doit tourner autour du premier retrait d'argent.  
bien cordialement

Réponse également à Janus2fr

Il ne s'agit pas d'un abonnement que j'aurais souscrit pour des produits capillaires ! ma tonsure ne me gêne pas. J'ai bien précisé que c'était une commande de TELEPHONE qui m'informait d'ailleurs qu'il y aurait un abonnement (téléphonique) à payer au bout d'un mois. L'ennui, comme je l'ai précisé, c'est que je n'ai jamais reçu le téléphone et que je me suis trouvé embarqué dans cette histoire de cheveux sans m'en rendre compte ! Etd'après ce que je vois sur différents sites, je suis loin d'être le seul !

Cordialement

Par **Visiteur**, le **16/08/2017 à 11:00**

Bonjour,

en gros vous avez reçu un email de xxxxxx avec une proposition alléchante de téléphone à laquelle vous n'avez pas pu résister ? Sauf que ceci devait être du phishing donc un faux site xxxxxx ! Et après bien sûr vous avez cliqué en toute confiance ? Oui ? non ?

Par **Michel Lepage**, le **16/08/2017 à 12:03**

Bonjour

Ce n'est pas tout à fait ça. Ce n'est pas un mail reçu . C'est une fenêtre pop-up sur l'interface de ma boîte de réception. Et j'ai cliqué , oui !!! Mais si ce n'était que ça ! je suis débité sur mon compte , non pas par prélèvement automatique (que je n'aurais pas signé), mais grâce au n° de ma carte bancaire que j'avais fourni pour payer les fameux 1 €.Or j'ai une carte sécurisée qui nécessite un contrôle et je suis inscrit au Pass Sécurité de ma banque, ce qui implique encore un autre contrôle de la banque . Je vais en parler avec le directeur de l'agence cet après-midi.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **16/08/2017 à 13:28**

sinon vous "perdez" votre CB et les prélèvements s'arrêteront.

Par **Michel Lepage**, le **16/08/2017 à 16:22**

Merci Grenouille. Je reviens de la banque. Hôtesse charmante.Résolution immédiate du problème.Oui, perdre sa carte est une bonne idée, je n'y avais pas pensé. Mais l'opération a été immédiate et ma CB sera changée, ce qui revient au même. Merci de votre aide.

Par **COCHONNET GENEVIEVE**, le **25/10/2017** à **09:47**

Bonjour,

j'ai eu la même avec xxxxxx ! :(

J'ai annulé ma carte et appelé ma banque qui m'a demandé de remplir un dossier et joindre une plainte ! Le commissariat n'a pas voulu prendre une plainte et m'a juste fait une main courante ! :(

Ensuite, j'ai fait la même bêtise avec xxxxxx, et me suis retrouvée avec un prélèvement de xxxxxx, j'ai réussi à les joindre par mail et ils me remboursent !

La suite "au prochain numéro" !

Bon courage.

Geneviève

Par **Leya.s**, le **30/03/2018** à **09:22**

Bonjour. Je viens de me faire avoir aussi ... je viens de faire opposition à ma carte bleu en espérant que tout ceci s'arrête ... est ce que vous avez des soucis après votre opposition?

Merci d'avance

Par **COCHONNET GENEVIEVE**, le **30/03/2018** à **14:41**

Non, Leya, rien de particulier, sauf le non-remboursement des sommes prélevées ! :(

Par **Leya.s**, le **30/03/2018** à **14:46**

Merci beaucoup pour votre réponse !

Par **AMS2018**, le **28/08/2018** à **23:00**

Bonjour,

Je viens également de me faire avoir par ce site "xxxxxx", alors que je ne suis pourtant jamais passé par leur site internet et n'ai jamais reçu également de confirmation d'inscription de leur part. Je pense donc bien qu'il s'agit bien de phishing. J'ai donc dû renouveler prématurément ma carte bancaire car ayant expliqué la situation à ma banque celle-ci ne peut rien faire pour moi ceci s'agissant "d'achats par CB" et non de véritable prélèvement. Je suis actuellement en train de faire mon maximum afin de décredibiliser au maximum cet organisme sur internet. Une main courante est également en cours de déposition. De plus cet organisme semblerait travailler avec xxxxxx, un site paraissant pourtant fiable, mais dont lequel je me méfierai à

présent.

Question : L'un d'entre vous aurait-il même déjà reçu leurs soi-disant produits ?